

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
des délibérations du Conseil Municipal**

-----  
**Séance du 04 avril 2024**  
-----

**OBJET : AFFAIRE N° 6.8 B**

Budget Primitif pour l'exercice 2024 –  
Régie de Fossoyage

L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le Quatre Avril, le Conseil Municipal de la Commune de Trois-Bassins, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie - Salle du Conseil - sous la présidence de M. PAUSE Daniel, Maire.

Le Président, déclare la séance ouverte à 18h05, puis procède à l'appel des Conseillers Municipaux.

**PRESENTS**

M. AURE Fabien (1<sup>er</sup> Adjt) - Mme ABSYTE Brigitte (2<sup>ème</sup> Adjt) - M. ZEPHIR Jackson (3<sup>ème</sup> Adjt) - Mme FLORESTAN Nadine (4<sup>ème</sup> Adjt) - M. POTHIN Joseph (5<sup>ème</sup> Adjt) - Mme JANNIN Jocelyne (6<sup>ème</sup> Adjt) - M. FONTAINE Christopher - M. VAITY Bruno - Mme HOARAU Gertrude - M. LIN KWANG Joseph - Mme ZITTE Danielle - Mme AURE Jacqueline - M. LEBON Eddie - Mme FURCY Florelle - M. BOURGOGNE Pierre - Mme FRUTEAU Nadège - Mme FAIN Marie Yveline.

**EXCUSES**

M. SADEYEN Frédéric (Procuration donnée à M. POTHIN Joseph)  
Mme DE LAVERGNE Agathe (Procuration donnée à M. PAUSE Daniel)  
M. MAURIN Jorris (Procuration donnée à M. AURE Fabien)  
Mme RAMANY Nathalie (Procuration donnée à M. ZEPHIR Jackson)

**ABSENTS**

Mme SANDANCE Chantal - M. M'BAJOURMBE Bryan - M. RAMAKISTIN Roland - M. AURE Yves - Mme DEPEHI Bernadette - M. CLAIN Patrick - Mme VAITY Cathy.

**NOTA** : Le Maire soussigné certifie que la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal a été affichée le 10 avril 2024, que la convocation a été faite le 21 mars 2024 et que le nombre de membres en exercice étant de 29 le nombre de membres présents est de 18.

Les conditions de quorum étant remplies, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Mme HOARAU Gertrude qui accepte, est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.



Accusé de réception en préfecture  
974-219740230-20240404-BP\_2024\_FOSSOY-BF  
Date de télétransmission : 17/04/2024  
Date de réception préfecture : 17/04/2024

Le Maire expose :

Dans le prolongement du débat d'orientations budgétaires du 07 mars 2024, le Budget Primitif 2024 de la Régie de Fossoyage s'établit selon les modalités présentées comme suit :

**Dépenses de Fonctionnement**

• Chapitre 011 - Achat de matériel.....	2 000,00 €
• Chapitre 012 - Charges de personnel.....	2 500,00 €
• Chapitre 67 - Charges exceptionnelles.....	200,00 €
• Chapitre 68 - Dotations aux provisions.....	300,00 €
<b>Soit un Total.....</b>	<b>5 000,00 €</b>

**Recettes de Fonctionnement**

• Chapitre 70 - Participation des familles.....	2 966,62 €
• Chapitre 002 - Résultat antérieur.....	2 033,38 €
<b>Soit un Total.....</b>	<b>5 000,00 €</b>

Il est proposé au Conseil Municipal

- d'adopter le budget primitif de l'exercice 2024 de la Régie de Fossoyage et d'en voter les crédits par nature et par chapitre

Budget primitif 2024	Montant
Fonctionnement	5 000,00 €
Investissement	0,00 €
<b>Total</b>	<b>5 000,00 €</b>

- de prendre en compte la reprise de résultats de l'exercice 2023.

*Ceci exposé, le Maire demande aux élus de faire part de leurs questions et/ou remarques, et s'ils souhaitent avoir un complément d'informations ou d'explications.*

*Il est acté qu'aucune remarque ni demande d'information n'a été formulée par les membres présents.*

**DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal,

Après l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- adopte par 22 voix pour et 00 voix contre, le Budget Primitif de l'exercice 2024 de la Régie de Fossoyage et vote les crédits par nature et par chapitre

Budget primitif 2024	Montant
Fonctionnement	5 000,00 €
Investissement	0,00 €
<b>Total</b>	<b>5 000,00 €</b>


Accusé de réception en préfecture  
974-219740230-20240404-BP\_2024\_FOSSOY-BF  
Date de télétransmission : 17/04/2024  
Date de réception préfecture : 17/04/2024


- prend en compte la reprise de résultats de l'exercice 2023.

**Pour extrait certifié conforme**

**La secrétaire**  
  
**Gertrude HOARAU**



**Le Maire**  
  
**Daniel PAUSE**



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ville de Trois Bassins – Budget Fossoyage – Budget Primitif – 2024

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 29  
 Nombre de membres présents : 18  
 Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES :  
 Pour : 22  
 Contre : 00  
 Abstentions : 00

Date de convocation : Le 21 mars 2024

Présenté par le Maire,

A Trois Bassins, le 04 avril 2024

Délibéré par le Conseil Municipal, réunie en session ordinaire,

A Trois Bassins, le 04 avril 2024

Les membres du conseil municipal,



NOM - Prénoms	Emargement	NOM - Prénoms	Emargement
AURE Fabien		LEBON Eddie	
ABSYTE Brigitte		FURCY Florelle	
FONTAINE Christopher		BOURGOGNE Pierre	
SANDANCE Chantal		SADEYEN Frédéric	
VAITY Bruno		POTHIN Joseph	
JANNIN Jocelyne		MAURIN Jorris	
M'BAJOURMBE Bryan		RAMANY Nathalie	
HOARAU Gertrude		FRUTEAU Nadège	
LIN KWANG Joseph		RAMAKISTIN Roland	
ZITTE Danielle		AURE Yves	
FLORESTAN Nadine		DEPEHI Bernadette	
DE LAVERGNE Agathe		CLAIN Patrick	
ZEPHIR Jackson		VAITY Cathy	
AURE Jacqueline		FAIN Marie Yveline	

Certifié exécutoire par le....., compte tenu de la transmission en préfecture, le ..... et de la date de publication le.....

Accusé de réception en préfecture  
 974-219740230-20240404-BP\_2024\_FOSSOY-BF  
 Date de télétransmission : 17/04/2024  
 Date de réception préfecture : 17/04/2024